



Communiqué de presse

21 février 2013

Remise de prix à la société anonyme HEIN S.A.

Sous le signe de la meilleure pratique en matière de conciliation vie professionnelle/vie privée, le ministère de l'Égalité des chances remettra le prix de la MEGA-ENTREPRISE 2012 à l'entreprise Hein de Bech-Kleinmacher.



Comment puis-je au mieux combiner mon travail avec ma vie privée ?

Telle est la question que se posent chaque jour ces femmes et ces hommes soucieux de se donner à fond, aussi bien sur leur lieu de travail que dans leur vie de famille.

Voilà pourquoi le ministère de l'Égalité des chances a fait de la conciliation vie professionnelle/vie privée une de ses priorités en 2012, et a lancé un appel au public pour connaître les entreprises qui à travers certaines méthodes d'organisation de travail originales permettent à leurs salariés de combiner intérêts professionnels et intérêts privés.

C'est la société anonyme Hein S.A. qui par la mise à disposition de 15 modèles différents de temps partiel à son personnel, a attiré toute l'attention du ministère.

Cette société qui occupe 190 salariés dont 46 femmes permet déjà depuis une dizaine d'années à ses salariés de profiter d'un horaire de travail à ce point flexible, à permettre une conciliation vie professionnelle/vie privée optimale.

Ainsi Madame Françoise Hetto-Gaasch, ministre de l'Égalité des chances remettra le prix de la MEGA-ENTREPRISE 2012 à l'entreprise Hein en date du 21 février 2013 en ses locaux à Bech-Kleinmacher à 11h.

Ce sera l'occasion de présenter cette société au public et connaître la motivation de ses dirigeants, Messieurs Alphonse et Jean-Pierre Hein, de faire de la conciliation vie professionnelle/vie privée un élément fondamental de leur culture d'entreprise.

Communiqué par le ministère de l'Égalité des chances